



Conditions Générales de Vente (CGV)

Mise à jour : 1^{er} janvier 2026

Article 1 – Identification de l'entrepreneure

Marion JOLLY

Sophrologue – Entrepreneure individuelle,

Le siège social de l'activité est situé 36 Bis avenue de Soissons à Château-Thierry

SIRET : 991 594 532 00012

Adresse e-mail : marionjollysophrologue@gmail.com

Téléphone : 06.79.74.15.67

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Marion Jolly El, ci-après dénommée « la Sophrologue » et toute personne souhaitant bénéficier d'une prestation de sophrologie, individuelle ou collective, ci-après dénommé « le Client ».

Toute réservation de séance implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions.

Article 3 – Prestations proposées

Marion Jolly El propose des séances de sophrologie individuelles en présentiel au cabinet de sophrologie à Château-Thierry, à domicile ou à distance via Google Meet, selon la préférence du client.

Les conditions et la qualité de la visio dépendent de la connexion internet et du matériel du client.

Marion Jolly El propose également des séances collectives auprès d'associations et d'organismes publics ou en entreprise.

La durée de chaque séance individuelle est précisée sur le site internet ainsi que sur la plateforme Calendly, au moment de la réservation. La durée de chaque séance collective est précisée sur le devis transmis à l'association, l'organisme public ou l'entreprise qui en fait la demande. Toutefois, cette durée peut varier de quelques minutes en fonction des besoins et du déroulement de la séance. Le tarif reste fixe indépendamment de la durée effective de la séance.



La sophrologie est une discipline d'accompagnement et de développement personnel. Elle ne se substitue en aucun cas à un avis médical, un traitement médical ou à un suivi psychologique.

Article 4 – Prise de rendez-vous

Les rendez-vous peuvent être pris :

- directement en sélectionnant un créneau disponible sur la plateforme Calendly. Une confirmation de la réservation est envoyée par mail et/ou par SMS après validation. Calendly agit en tant que sous-traitant de données au sens du RGPD. Les informations personnelles nécessaires à la réservation (nom, prénom, e-mail, téléphone, créneau choisi) sont utilisées uniquement pour la gestion des rendez-vous.
- par téléphone,
- ou par e-mail.

Article 5 – Tarifs et conditions de paiement

Les tarifs des séances individuelles de sophrologie sont indiqués sur le site internet de Marion Jolly El, la plateforme Calendly et affichés dans le cabinet de sophrologie. Les tarifs des séances collectives sont indiqués sur le devis transmis à l'association, l'organisme public ou l'entreprise qui en fait la demande.

Ils sont exprimés en euros (€) et non soumis à la TVA (article 293 B du Code Général des Impôts).

Le paiement est exigé à l'issue de chaque séance :

- en espèces sous réserve que le client fasse l'appoint,
- par carte bancaire,
- par chèque,
- par virement bancaire, pour les prestations réalisées auprès d'entreprises et d'associations,
- ou via la plateforme Chorus Pro, pour les prestations réalisées auprès d'organismes publics.

Toute séance commencée est due en totalité.

Une facture est systématiquement délivrée à l'issue de la séance via le logiciel de facturation Abby. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Retard de paiement :

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard sont exigibles à partir du lendemain de la date d'échéance indiquée sur la facture, au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera due (art L.441-6 du Code de commerce).



Article 6 – Annulation, report ou absence

Toute annulation ou report de séance doit être signalé au moins 24 heures à l'avance.

À défaut, la séance est considérée comme due et pourra être facturée.

Les annulations répétées ou injustifiées pourront entraîner la fin de l'accompagnement.

En cas d'annulation de la sophrologue, le client sera prévenu dans les plus brefs délais et une nouvelle date lui sera proposée.

Article 7 – Retard du client

En cas de retard du client, la séance se terminera à l'heure initialement prévue sans modification du tarif.

Article 8 – Secret professionnel et confidentialité

La sophrologue s'engage à respecter le secret professionnel concernant les échanges et informations personnelles partagées en séance.

Aucune donnée n'est transmise à des tiers sans consentement explicite, sauf dans les cas prévus par la loi (danger grave ou obligation judiciaire).

Article 9 – Responsabilité et obligation de moyen

La sophrologue est soumise à une obligation de moyen et non de résultat. Elle s'engage à mettre en œuvre toutes ses compétences et son savoir-faire pour fournir une prestation de qualité et aider le client à atteindre ses objectifs de mieux-être et de développement personnel, sans toutefois garantir de résultat. Le client reconnaît que les effets de la sophrologie peuvent varier selon les individus et qu'ils dépendent de nombreux facteurs extérieurs à la sophrologie.

Article 10 – Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Marion JOLLY – El exerce son activité en étant couverte par une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle auprès d'AXA, sous le numéro de contrat 0000011422768704.

Cette assurance garantit la couverture des dommages pouvant être causés à des tiers dans le cadre de son activité de sophrologue.



Article 11 – Protection des données personnelles

Dans le cadre de son activité, la sophrologue peut être amenée à collecter certaines données personnelles du client (nom, prénom, coordonnées, etc.) Ces données sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Elles servent exclusivement à la gestion des rendez-vous, à la réalisation de la prestation et à la facturation.

Les sous-traitants autorisés sont :

- IONOS (hébergeur du site),
- Calendly (gestion des rendez-vous),
- Abby (facturation),
- Google Meet (plateforme sécurisée utilisée pour les séances à distance).

Article 12 – Propriété intellectuelle

Le contenu présent sur le site internet de Marion Jolly El, notamment les textes, images, illustrations, photos, vidéos, logos, sons, documents téléchargeables et plus généralement tout élément composant le site, est protégé par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle.

Les photographies présentes sur ce site sont la propriété exclusive de Marion Jolly El et ont été réalisées par Adi Photographie, sauf indication contraire. Elles ne peuvent être reproduites, copiées ou utilisées sans autorisation préalable.

Certaines images proviennent de la banque d'images Pixabay et sont libres de droits conformément aux conditions générales d'utilisation de ce service.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, ou adaptation des éléments du site, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est strictement interdite sans autorisation écrite de l'éditeur.

Les supports remis ou utilisés dans le cadre des séances (fiches d'exercices, enregistrements audios, etc.) sont également protégés par le droit d'auteur. Ils sont destinés exclusivement à un usage personnel dans le cadre du suivi sophrologique et ne peuvent être reproduits, partagés, diffusés ou utilisés à d'autres fins sans l'accord écrit préalable de Marion Jolly.



Article 13 – Litiges et médiation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, en cas de litige, les parties chercheront d’abord une solution amiable. À défaut, le client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation désigné :

MEDIATION CONSOMMATION DEVELOPPEMENT

Centre d’Affaires Stéphanois SAS Immeuble l’Horizon
Esplanade de France – 3 rue J. Constant Milleret
42000 SAINT-ETIENNE

Site internet: <https://medconsodev.eu>

À défaut d’accord, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège de l’activité.

Article 14 - Modifications des CGV

Marion Jolly, El se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur au moment de la réservation de la séance.

Article 15 – Acceptation

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant la réservation d’une séance et les accepte sans réserve.